

Copie d'un cahier, écrit par Louise du Tertre. C^{tesse}
du Saint Empire, Veuve du L^T de Vaisseau Christophe
du Bessey de Contesson tué à Sébastopol le 22/4/1855,
et faisant partie du fonds de Pontamailly.

Copie conforme à la généalogie qui est entre les mains
des du Tertre d'Arques près de St Omer — (détails 14-18)

Généalogie de la Maison Outerte ou Tertre (du) —

Cette maison ne connaît d'autre origine que celle de la
Province du Boulonnais, généralité d'Amiens, où elle était
reconnue comme noble dès l'an 1195, ce qui se voit par
une charte de l'Abbaye de Beaulieu, ordre de S^t Augustin,
fondée dans cette province par Eustache de Fienne en l'an
1170. distante d'une lieue des terres du Tertre et de
Boursin que Daniel du Tertre possédait dès lors, ce
qui fait présumer que ledit Daniel du Tertre ou ses
auteurs ont donné leur nom à ce fief en y fixant
leur demeure.

Les preuves de son antiquité ainsi que ses alliances
distinguées qu'elle a toujours fait avec les maisons les
plus illustres de sa province, sont constatées par les
titres originaux qui sont entre les mains de H^{le} le Vicomte
du Tertre, aîné de cette maison, ainsi que nombreux de
dépôts publics et privés qui seront cy après rapportés.

Il est certain que, malgré les plus exactes recherches
faites dans cette province, qu'il ne s'est trouvé au-
cune note que les fiefs, terres et seigneuries du Tertre
et de Boursin aient été possédés avant ce Temps

... par d'autres seigneurs que ceux de cette maison, qu'ils y ont toujours fait leur principale demeure de puis ce Temps jusqu'en 1520, que ces Terres ainsi que celles de Vuistrethün, Cambroune, Neufchatel et autres sont passées dans la maison de Vuavrans par le mariage de Jacqueline du Tertre, fille aînée et unique du 1^{er} mariage de Gallas du Tertre avec demoiselle Anselme de Croix, fille de sire Builhaume de Croix, seigneur de Zuestug, et de demoiselle Sugoit du Pont-Chastel, dont Jean du Tertre, fils dudit Gallas, d'un 2^{ème} mariage avec demoiselle Marie Regnant, n'héritait que du quint - attendu que ledit Gallas son père, s'étant désaisi de la propriété des fonds par le ~~dit~~ contrat de mariage de ladite Jacqueline du Tertre, sa fille, en premiers noces, avec messire Philippe d'aigneville, seigneur de Horelaine, ne s'étant réservé qu'une pension alimentaire ce qui a obligé ledit Jean du Tertre, son fils, de réclamer par la voie de la justice, les biens qui devaient lui revenir de la succession de son dit père, conformément à la coutume des lieux - - - - - Il a été jugé par arrêt du parlement de Paris du 12 Janvier 1577, que ledit Jean n'avait que le quint seulement dans les biens que son père avait donnés à sa fille par son contrat de mariage à cause de la donation et abandon qu'il lui avait fait de la propriété des fonds et autres biens que ledit Gallas aurait pu hériter ou acquies depuis ladite donation - - -

H² le Vicomte du Tertre, aîné de cette maison, possède encore une partie des biens dans ladite terre de Bourlain, provenant dudit Jean du Tertre, dont il descend directement - Le long Temps que les seigneurs de cette maison ont suivi les Ducs de Bourgogne dans leurs différentes guerres, étant alors Comtes et Souverains du Boulonnais, ce qui est prouvé par un nombre de monstres et paiements des gens de guerre des Ducs de Bourgogne dans les années 1357 .. 1359 .. 1360 ... 1405 .. 1407 - et autres, dans lesquelles ils sont désignés, et des nommés écuiers, et chevaliers du pays de Picardie, leur a fait égarer beaucoup de leurs titres -

Jusqu'en l'an 1477 que cette province a été réunie à la France sous Louis XI, au service de laquelle, ils n'ont pas discontinués d'être attachés depuis ce Temps, un très grand nombre de titres anciens du Boulonnais sont déposés à la chambre des Comptes du Parlement de Dijon où les anciens Ducs de Bourgogne, Comtes du Boulonnais, faisaient leur résidence -

Les ravages que les Anglois ont fait depuis dans cette province pendant 200 ans qu'ils en ont été possesseurs, jusqu'en 1550 qu'elle fut remise à Henri II roi de France, lui ont encore ravi ainsi qu'à bien d'autres familles les titres les plus précieux, pour prouver son antiquité au delà des années ci-dessus citées, ayant emporté avec eux

tous les titres et papiers qui se trouvaient dans les dépôts publics de la province, fait à la sénéchaussée ou dans les greffes, mais l'alliance que fit Jean du Tertre, seigneur du Tertre, de Boursin, et autres lieux, avec demoiselle Jeanne de Bournonville, fille aînée de sire Jean de Bournonville, dit "à la barbe", chevalier, seigneur de Ringuesent, S^t Martin, Tardinghem en Boulonnais, dont cette maison est originaire et dans laquelle existe le duché de son nom, vers l'an 1380, maison déjà illustre dès ce Temps, puisque Lijoune de Bournonville, son frère, avait épousé Anne de Villiers, sœur de Jean de l'Île Adam, chevalier de la Toison d'or, et Maréchal de France, joint aux qualités de chevaliers qu'ils avaient dès lors prouvé bien évidemment qu'ils étaient reconnus pour nobles d'ancienne race et descendants de Daniel du Tertre, vivant et reconnu pour Tel, dès l'an 1195 -

de la Couronne, de la Couronne du Roy et de autres
 Baron du Royaume - Troisième édition -
 10 Dans Charpentier, dans son Histoire et Traité de la
 géographie des Cantons - article de la ville de Bour-
 nonville, p. 306 -
 11 Dans Hérault de Blancourt dans son Traité de la
 géographie, fait en 1693, page 507 -
 12 Dans les ouvrages de H^{le} de La Couronne, notamment de
 considération des dépôts chez H^{le} de La Couronne, au chapitre

✓ Noms des différents dépôts ou des auteurs où se trouvent les preuves de l'Ancienneté de cette maison

- 1° Chez M^r le Vicomte du Tertre -
- 2° Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Dijon.
- 3° Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Lille.
- 4° Dans les registres déposés à la Chambre des Comptes de Paris.
- 5° Dans plusieurs Monstres déposés au Cabinet des Archives à la Bibliothèque du Roi, rue de Richelieu à Paris.
- 6° Dans le Nobiliaire de Picardie déposé audit Cabinet du Roi dans lequel on trouve, tout à la fin, la généalogie de du Tertre - Manuscrit sur la dernière page -
- 7° Dans le Grand Nobiliaire de Picardie, déposé dans la bibliothèque de l'Abbaye de S^t Faron à Meaux, auquel est joint l'Arêt de Noblesse rendu contradictoirement par M^r Hierosme Bignon, alors Intendant de Picardie du 19 Décembre 1697
- 8° Dans le Père Anselme du Fournij, Père Ange et Simplicien dans leur Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, de la Maison du Roi et des anciens Barons du Royaume ... Troisième édition -
- 9° Dans Charpentier, dans son Histoire et Traité Généalogique du Cambresis - article de la maison Bourbonville p. 308 -
- 10° Dans Haudiquet de Blancourt, dans son Traité Généalogique fait en 1693, page 515.
- 11° Dans les ouvrages de M^r le Laboureur, manuscrits très considérables déposés chez M^r Chérin, au Cabinet

des Archives, dans la 1^{ère} chambre, sur la dernière planche en bas, en entrant, à gauche -

13° Dans "La Chesnaye des Bois". Dictionnaire de la Noblesse -

14° Dans la déclaration des fiefs et nobles Tenements faite pour parvenir à l'Echange du Boulonnais "entre Louis XI, Roi de France et les Ducs de Bourgogne alors Comtes de Boulogne, S^t Pol, Auvergne, Nivernais etc en l'an 1476 et 1477 - Laquelle déclaration est déposée à la Chambre des Comptes à Paris, dont copie se trouve à la Maison de Ville de Boulogne et au bureau de la Subdélégation -

15° Dans le Rôle de la déclaration des fiefs et arrière-fiefs du Comté de Boulonnais, fait le 5 Août 1550, déposé au greffe du Bureau des Domaines à Boulogne

16° Dans un livre manuscrit qui contient depuis la 1^{ère} époque connue, les noms des Gouverneurs, Seneschaux et Lieutenants généraux du Boulonnais fait par Jean Scotte de Verling, lieutenant particulier de la Seneschaussée de Boulogne, en 1676, qui dit: "Louis du Tertre, de la branche des du Tertre d'Esclamy - ancienne noblesse du Boulonnais, rapporté et repris dans la Charte de l'Abbaye de Beaulieu en 1195" - chez H² de Rosamel, en son château à Frencq en Boulonnais -

17° Dans nombre de registres, sentences, conventions et assemblées du Corps de la Noblesse du Boulonnais, convocations de l'arrière-banc, déposés au greffe de la Seneschaussée de Boulogne -

VII

18° Chez M^r d'Azier, généalogiste du Roy, pour la Brasse de François du Tertre, reçu Page du Roy, à la jette ecurie en 1750 -

19° Dans les registres des Pages de la maison de Honneur, frère du Roy, pour la Preuve de Alexandre Maximilien du Tertre, reçu Page de Madame le 10 Septembre 1787 par devant M^r First, généalogiste de la maison -

20° Dans plusieurs Terriers de la Seigneurie et Marquisat de Fiennes en Boulonnais, à cause des fiefs tenus et mouvants de ladite Seigneurie, nommément de la Vicomté -

21° Chez M^r le Marquis de Blimont, à son château de Pandu près de S^t Valery-en-Picardie, à cause de son alliance avec la maison de Sempis par laquelle lui est passée la Baronnie d'Ordre et Seigneurie du Hainil, qu'il a vendues depuis à M^r d'Auquet, présentement Baron d'Ordre dont les Terres et Seigneuries du Tertre et de Boursin relèvent -

22° Chez M^r d'Auquet, seigneur de la Baronnie d'Ordre en son château de Haquinghem-en-Boulonnais, à cause de la Seigneurie du Hainil dont relèvent les Terres et Seigneuries du Tertre et de Boursin, aux droits comme ci-dessus de M^r de S^t Blimont

23° Chez M^r Dixmude de Montbrun en son château de Rocq en Boulonnais, à cause de la Vicomté de Fiennes -

24° Dans les titres de M^r le Comte de Béthune à cause de sa Terre de Souverain-Houlin en Boulonnais

VIII

25° Dans les archives du Prieur de S^r Martin à Paris,
rue S^r Martin -

26° Dans les différentes recherches et notes de Dom
+ Wilviets, Bénédictin, à l'Abbaye de S^r Germain des Prés
à Paris, où est son dépôt -

27° Dans le cabinet de M^e Fabre, avocat, rue des Bellettes
au Marais, à Paris -

28° Chez M^e Vuarnet de Combre, généalogiste à
Paris -

1195

Charte de l'Abbaye de Beaulieu en Boulonnais
Généralité de Picardie en 1195. Ordre de
St Augustin fondé par Eustache de Fienne en
l'an 1170 -

Daniel du Tertre
Seigneur du Tertre
et de Boursin-en-
Boulonnais -

Laquelle charte contient une donation de
22 paulquins d'avoine à prendre sur le Terrain
d'Assewingle, présentement nommé le Barreaux,
appartenant présentement à M^r de Buiselain des
Barreaux, situé entre Harquise et Ardingham
en Boulonnais, faite à cette abbaye par
Baudouin, Connestable du Boulonnais et Ida,
sa femme en date du 5 Juin 1195, dans
laquelle comparaisaient comme Témoins
9 gentilshommes de cette province.. à savoir
N. de Florinc-Thun.

Anselme de Chagu

Gérardo de Heddigneul

Vuillemo de Fienne.

Radulfo Harcall

Daniel du Tertre

Gaufrido de Estance

Hugonne de Cortaville

Vuillemo de Esparlecques.

S'ensuit l'acte de confirmation
de ladite donation accordée par le
Comte Suzerain -

Cunéon du Tertre
Seigneur du Tertre
et de Boursin

1225

Ancien Terrier en parchemin de l'Abbaye de Beaulieu de l'an 1225.

Ce parchemin est en long, les feuilles cousues les unes au bout des autres et se trouvait en 1777 entre les mains du Sieur Cauche, fermier a-médiateur de ladite Abbaye où il demeurait.

Cunéon du Tertre est qualifié dans ce Terrier de Seigneur du Tertre et de Boursin.

Christophe du Tertre

1280

Christophe du Tertre est repris dans un Contrat d'Arrentement de l'an 1280

Jean du Tertre

I^{er} du nom

Sg² du Tertre et de Boursin (v. p. 4)

son fils

Jean du Tertre

II^e du nom

Chevalier, Seigneur du Tertre et de Boursin

allié à

demoiselle Agnès

Le Cuvillier

dont sont issus

↓

1357

Messire Jean du Tertre, Chevalier, fut plié de la Dot constituée en mariage à Noble Demoiselle Marie, fille de Messire Jean de Vergy, chevalier, Seneschal de Bourgogne, avec Noble Damoiseau, Sg² de Coligny et d'Andelot par Noble Dame Gillette de Vienne, sa mère, Dame de Fontenet, du 25 Janvier 1357.

Titre original dans les archives de H² le Comte de Champlit en Bourgogne - (Voir l'Histoire de Vergy par Duchesne)

1357

Jean du Tertre est repris comme chevalier dans une Charte originale de l'an 1357 de laquelle il se rend caution avec plusieurs autres grands Seigneurs -

Jean du Tertre II
J

Agnès le Cuveillier
dont est issu

(Cabinet de M^r Fabre, avocat au Parlement de Paris demeurant en 1777 rue des Billettes au Marais) -
1359.

Jean du Tertre
(après rapport p. 4)

Pierre du Tertre
(dont il sera parlé.)

Nicolas du Tertre

(reçu en la monnaie du 22 avril 1377 à l'article de Jean son frère avec lequel il servait (p. 4)

Quittance du 20 Mai 1359, donnée par Jean du Tertre, Chevalier, au Trésorier des Cuviers du pays de Bourgogne, pour gaiges et ceux des quatre écuyers qui servaient sous lui le Duc de Bourgogne, sous les ordres de Noble Homme Maître Jacques de Viennes, sire de Louvoij, Général Capitaine des dites guerres -

(dont copie conforme faite sur l'original déposé à la Chambre des Comptes de Dijon en 1777 le 31 Janvier -

Autres quittances dudit Jean du Tertre

1360

Duc Tertre, chevalier, du 12 Avril 1360, donné à Robert Chennet, Trésorier de Bourgogne, pour lui, pour Guilhaume le Bon aussi chevalier, de Guilhaume d'Arc, écuyer, et de 5 autres écuyers avec lui, tous servant dans la garnison de Honibar, sous le commandement de Louis de Lou, écuyer, capitaine

Jean II du Tertre
(suite)

du dit lieu -----
(Copie conforme faite sur l'original déposé
à la Chambre des Comptes de Dijon, le 31/1/1777
Compte de Lohier¹³⁹⁹ de Nielle, Bailly de Lille,
commencé en fini en 1399 - dans
lequel il est dit que Gilles d'Egremont
vendit une rente viagère sur son fief
d'Egremont à Jean, fils de Jean du
Tertre et à Demoiselle Le Cuillier, sa
femme -
(Chambre des Comptes de Lille, article des Domaines)

Jean du Tertre
III^{em} du nom
(d'après Carpentier)
Chevalier, Sg² du
Tertre, Boursin, le Buisson
fils de Jean du Tertre
et de demoiselle Le
Cuillier (Agnès)
allié (vers 1388)
à Demoiselle Jeanne
de Bournonville -
fille aînée de
Sire Jean de
Bournonville
(dit à la Barbe)
Seigneur de
Yngoussent, S^t Martin
Tardouchem en Boulonnais
et de Hasme de Melle

1387
Houstre du 22 Avril 1387.
(dont copie conforme prise sur l'original déposé
au cabinet de la Bibliothèque du Roy, rue de
Micheliere, signé par H² l'abbé Couppes)
Fait à la compagnie de Messire Guillaume
de Beilhac, chevalier, pour aller à l'aide
du Roy de Castille - ladite compagnie com-
posée de plusieurs chefs dont Jean du Tertre,
servant sous Guillaume de Vergon ou Vergy,
chevalier, Nicolas du Tertre sous sire de
Sempy, chevalier, du pays du Boulonnais
faisant en tout le nombre de
310 hommes d'armes de différents pays
(reçu à Carcassonne le 22 Avril 1387)

1432

Jean III du Tertre
Jeanne^{et} de Bournonville
(suite)

dont est issu

Guillaume du Tertre
(après 1390 -
rapporté p.)

Martin du Tertre
Seigneur d'Esclesmit
-en-Boulonnais
v. p. 8.

Delis du Tertre
allié à

Duselm d'Ordre
(Bénédictin de la
Maison d'Isques)

Avoir servi par H^{me} la Comtesse de Luxembourg,
dame de Fienne-en-Boulonnais l'an 1432.
dans lequel sont repris les fiefs que Jacques
du Tertre tenait de sa terre et seigneurie
de Wimille près Boulogne, dans lequel est
aussi repris Jean du Tertre - - -

(lequel avoir est dans les archives de H² le
Comte de Béthune, présentement seigneur dudit
Wimille, par l'acquisition qu'il en a faite
à H² de Créqui au château de
Souverain Houlin-en-Boulonnais)

1366 - 1371 - 1374 -

Plusieurs comptes - rendus par
Jean Lohier de Nielles, Bailli de
Lille des années 1366 - 1371 - 1374
(Chambre des Comptes de Lille, bureau
des domaines)

1405

Guillaume du Tertre
1390. fils aîné de
Jean et Jeanne
de Bournonville
écuyer, seigneur
du Tertre, Bourin
le Buisson, Hardem-
ghem, Embroque
vicomte de Fiennes
en Boulonnais
Ecuyer des Ordonnances

Houster de la compagnie d'Enguerrand de
Bournonville, écuyer et capitaine de 50
escuiers reçus à Paris par Messire Jean
de Vergy, seigneur de Fournans, Maréchal
de Bourgogne, du 1^{er} Septembre 1405 -
dans laquelle est repris ledit
Guillaume du Tertre

(déposé à la Chambre des Comptes de Dijon,
dont copie conforme du 31 Janvier 1787)

1407

Guillaume du Tertre
1390 (suite)

allié en 1^{er} noies vers 1420
à Damoiselle de Licques
fille de sire Jean de
Licques, écuyer,
seigneur de Vuaultfus
morte & p.

Quittance Militaire donnée par Jean de la Haye,
Jean Huselet, Guillaume le Harsc, Guillaume
du Tertre, Ysac de Berghe, Wiffart de
Neuville, Tous escuiers du pays de Picardie,
donnée à Jean de Prassy, receveur général
des Finances de Monseigneur le Duc de Bourgogne
le 1^{er} Octobre 1407.

(Déposé à la Chambre des Comptes de Dijon,
dont copie conforme du 31 Janvier 1787) —

allié en 2^{es} noies vers 1431

à Marguerite (Holodanges)
de Bernieulles -
fille de sire Adrien
de Bernieulles. chev.
seigneur de Vuestrethun
Haquingham, la Hotte,
lecluse en Boulonnais
sieur de Colocre de
Bernieulles
dont est issu

1407 -
Compte - Rendu par Jean de Prassy, Receveur
général des Finances de Hou. le Duc de Bourgogne
Comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne
le 22 Novembre 1407 -

dans lequel est repris ledit Jean de la Haye,
Jean Huselet, Guillaume le Harsc, Guillaume
du Tertre, Ysac de Berghe, Wiffart de Neuville
tous escuiers de Picardie, pour aller
à l'aide de H^{te} le Duc de Brabant à
l'encontre du Duc rouge.

Guillaume du Tertre
(après rapport p.)

(Déposé à la Cour des Comptes de Dijon,
dont copie conforme du 31 Janvier 1787)

Catherine du Tertre
alliée à Louis de Couppes
seigneur de Pantuy

1411 -
Monstre faite à Boulogne le 3 Octobre 1411, à
la bannière de sire Alain de Longueval.
chevalier. Bachelier, sous laquelle bannière
servait ledit Guillaume du Tertre en qualité
d'écuyer des ordonnances du Roy

Jacqueline du Tertre
alliée à
Thomas de Bernamont

[rapporté par Haudiquet de Blamont dans son
Traité de Généalogie fait en 1693 - page 515]

1426

Compte de Guilhaume Chamel, receveur des
domaines de Tournehend du 30 Janvier 1426 -
qui dit reçu de Guilhaume du Tertre pour
relief de 6 mesures de riez tenus en fief
dudit Chastel au relief de 25 sous parisis -

Guilhaume du Tertre
1390 -
allié à

Marquerite de Bernicully
(suite)

(dont copie conforme de l'original déposé à
la Cour des Comptes de Lille - le 17 Juin 1784)

1429 (ou 23)

Compte de Jean de Latre, receveur de la Chas-
tellenie de Tournehem l'an 1429

qui dit reçu de Galiot du Tertre dit Guilhaume
à cause de sa femme, fille et héritière de feu Jean
de Liequis, écuyer en son vivant, seigneur de
Vuauflus - ledit Guilhaume Tenant ladite seigneurie
et justice de Vuauflus en fief du Chastel de
Tournehend par dix livres de relief et
tresfonds du seigneur de Collembert -

(dont copie conforme le 17 Juin 1784)

1434 -

Compte dudit Guilhaume Chamel du 29/1/1434
pour droits de relief payés pour la Chevalerie
de H^{te} le Comte de Charollais -

Reçu de Guilhaume du Tertre pour le
relief de deux mesures de terre, gissant à

Tournehem 12 s.

(dont copie conforme de l'original déposé à la Cour des
Comptes de Lille - le 17 Juin 1784)

1468

Guillaume du Tertre
I^r du nom
(suite)

Donation en parchemin du 22 Avril 1468 faite par Martin du Tertre, frère dudit Guillaume, à Guillaume dit Ballois, son neveu et fils, de la Terre et seigneurie d'Esclemy rapportée au degré et après dudit Ballois.

Procurator et Donation en parchemin, grosse authentique, par laquelle Guillaume du Tertre donne les terres du Tertre et de Boursin à Guillaume dit Ballois, son fils, en faveur de son mariage avec Damoiselle Marguerite de la Neufverue, passé par devant Lancelot de la Haye, escuier, Bailly de Fienne le 25 avril 1468 — (Scellée de sept sceaux)

1468

Quittance de relief en parchemin, donnée par Jacques de Sempis, Baron d'Ordre, à cause de sa dite Baronnie à luy due par sa donation des Terres et nobles Tenements du Tertre et de Boursin faite par Guillaume son fils du 27 avril 1468

1468

Guillaume du Tertre
II^r du nom dit Ballois
fils de Guillaume
et de Demoiselle
Marguerite de Bernisul,
escuier, Sg^r du Tertre,
Boursin, Hardingham
Esclemis, Embroy.
Vestraethum

Contrat de mariage en parchemin, grosse authentique, de Guillaume du Tertre, escuier, Seigneur du Tertre, Boursin, Hardingham, Embrocques, Esclemis, Vicomte de Fienne, Seigneur de Vestraethum à cause de Dame Marguerite de Bernisul, sa mère, escuier des ordonnances du Roy, →

Builhaume II du Tertre
dit Ballois

--- Vicomte de Fiennes
escuyer des ordonnances
du Roy

allié le 19 Mai 1468

à Demoiselle Marguerite
de la Neufverius - fille
ainée de Lambert de
la Neufverius, écuyer,
Seigneur, et de Demoiselle
de

à S^r Omer le 9 Mars 1468

dont sont issus

1° Lambert (v.p.)

2° Jacques du Tertre
Seigneur d'Esclemy
auteur de cette branche
et après rapportée p.

3° Adrien du Tertre
Prieur de l'Abbaye
royale de Liège en Bou-
lonnais

4° Marguerite du Tertre
a épousé

Philippe de Lempy
Seigneur de la Loze -

--- dans lequel comparait en personne,
Builhaume du Tertre, escuyer, S^r desdits lieux
avec Demoiselle de la Neufverius, fille aînée
de Messire Lambert de la Neufverius, escuyer,
Seigneur, passé devant Jean Bourret et son
compagnon, auditeurs à S^r Omer le 19 Mai 1468
(signé sur le repli, branci et scellé de 3 sceaux,
signé aussi sur le repli de Burnere.)

1469

Avance servis par ledit Builhaume son père
pour les Terres du Tertre et de Boursin, au
Seigneur de Lempy à cause de sa Baronnie
d'Ordre, de qui elles relèvent - 12 Mars 1469 -

1476 - 1477

Declaration des fiefs et nobles tenements fait
pour parvenir à l'échange de la Province
du Boulonnais, entre Louis XI, Roy de France,
et le Comte et Souverain de la ville et pays
Boulonnais en 1476 - 1477 -

dans laquelle ledit Builhaume du Tertre est
repris comme Seigneur des Terres, fiefs et
seigneuries du Tertre, de Boursin et
autres lieux ---

(registre en parchemin recouvert en rouge,
déposé au dépôt des livres teniers à la
Chambre des comptes à Paris, sur
lequel est écrit --- "Pris de la Comte
de Boulogne en l'an 1477" et au
dos : armoire 25 coté 51)

Guillaume II du Tertre
dit Gallou et
dame Marguerite
de la Neufveru
dont sont issus
(suite)

5° Ysabeau du Tertre
a épousé Messire
Flour de Calonne
escuyer, Seigneur
de Leudinghem
le 27 Janvier 1507

6° Catherine du Tertre
a épousé
Enguerrand de
Herdigneul
escuyer, Seigneur
de Bertheulave.

Contrat d'arrentement fait par Guillaume
du Tertre, escuyer, seigneur du Tertre, Boursin
vicomte du Tertre et autres lieux du domaine
utile de la Vicomté de Fiennes ...

(Crosse authentique, scellée en cire rouge, du
12 Juin 1483 - L'on voit par le sceau qu'il
écartelait de Bournouville, sa grand-mère, et
de Bernieul, sa mère - Ce titre original en
parchemin est chez M^r Dixmude de Houtbrun,
en son château de Recq-en-Boulonnais -
J'en ai fait tirer copie devant notaire -
L'on voit d'après le sceau en bas de l'acte
que c'est avec raison que Charpentier,
le laboureur, et Audiquet de Blancourt,
le dit petit-fils de Jean du Tertre et de
Jeanne de Bournouville

1507
Contrat de Mariage du 27 Janvier 1507,
de Messire Flour de Calonne, escuyer, Seigneur
avec demoiselle Ysabeau du Tertre, assistée
de Guillaume, son père, et de Damoiselle
Marguerite de la Neufveru, sa mère, de
Lambert du Tertre, son frère, de Jacques
du Tertre, son frère, escuyer, Seigneur
d'Escdemy, d'Enguerrand de Herdigneul,
mari de Marguerite du Tertre, sa soeur,
et de Catherine du Tertre, sa soeur,
tous enfants dudit Guillaume ...

Lambert du Tertre
fils de Guillaume et
de Marguerite de la Neufson
escuyer, Seigneur
du Tertre, Boursin
Vestrahum, Hardin-
ghem, Embrocq - Vicomte
de Fiermes - Homme
d'armes des ordonnances
du Roy + 1524
allié à (1^{er} nous)

Demoiselle Jeanne de Harle
fille de sire Nicole
de Harle, Baron
de Long-
dont sont issus

1° Gallas du Tertre
ci après p.

2° Jacques du Tertre
(dit de Harle)
ci après p.

3° Marguerite du Tertre
a épousé
Charles de Bergerie
escuyer
dans le Comté d'Eu

----- dans lequel il est dit qu'au cas ou
il n'y ait pas d'enfant de ce mariage, que
la dot de la future épouse retournera au
profit de Lambert, suivant son traité
de mariage avec Demoiselle Jeanne de Harle
-- passé devant Antoine de la Potterie,
escuyer, Seigneur de S^r Maurice, Lieutenant-
général à Boulogne - signé sur le
replis Laulier -

(L'original est chez M^{re} le Comte de Calonne
chateau de Lignère près Daumal en
Normandie) -

1500 -

Rôle de monstre et revue faite à Boulogne
le 22^{eme} jour de Novembre 1500 -

de 89 Hommes d'Armes et de 80 archers
présents, du nombre de 40 lances fournies
à l'ordonnance du Roy, notre sire étant
sous la charge et conduite de M^{re} le Bastard
de Cardonne sa personne. y compris par
nous, Antoine de Gappame, chevalier,
commissaire à ce ordonné par M^{re} les
Marschaux de France -

Ladite Monstre servant à l'acquit de M^{re}
Pierre le Bendre, conseiller trésorier des
guerres du Roy, notre dit sire, pour le
quartier de Scullet, Roüt et Septembre der-
nièrement passé - desquels Hommes d'Armes
et archiers, les noms et prénoms suivent: ---

Lambert du Tertre
(suite)

ledit Lambert épousa
en 2^eme noces

demoiselle Marie de Fertin
fille de de Fertin
écuyer.

dont sont issus

1^o François du Tertre
Chanoine à la cathédrale
de Boulogne, puis
curé de S^t Pierre aux
Boeuf à Paris

(voir p. 19-20)
+ 1573

2^o Antoine du Tertre

(rapporté p. 14) (p. 15)
p. 19 - p. 20

a deux fils (p. 19)

a) Jean du Tertre

b) François du Tertre

(héritent en 1573 de
leur oncle François)

10 Hommes d'Armes:

Monsieur le Bastard de Cardonne

Jacques de Cardonne, lieutenant

Ferrande de la Reie etc... etc..

8 Archiers

Adrien Le Brun, Bertrand de Castelnauld

Philippe de Sompy, Lambert du Tertre ... etc

Nous, Antoine, seigneur de Gappame, chef-com-

missaire dessus nommé, certifions aux gens

des comptes du Roy, notre sire, et autres,

qu'il appartiendra avoir vu et visité par forme

de monstre et revue, tous les susdits 39

Hommes d'Armes et 80 Archiers présents, du

nombre et charges dessus dit, lesquels sont en

bon, suffisant habillement de guerre, pour

servir le Roy, notre dit Seigneur, en fait de

gueres ou ailleurs où il lui plaira, ca-

patibles d'avoir et de recevoir leurs gages

et soties à eux ordonnés par y celui Sei-

gneur, et par eux desservis pendant les dits

quartiers ^{mois} de Juillet, Août et Septembre passés.

En Temoin de cela, nous avons signé le

présent rôle de notre main et scellé du

scel de nos armes les jours et an que dessus.

Signé Gappame -

(Copie certifiée conforme de l'original en
parchemin, déposé à la bibliothèque du
Roy, à Paris)

Lambert du Tertre
(suite)

Monstre original en parchemin du rôle des Hommes d'Armes commandés par M^{re} de Cardonne en la ville de Boulogne, dans lequel est repris Lambert du Tertre au 27 Mai 1503
(Chez M^{re} Fabre, avocat, en 1787, rue des Billettes au Marais à Paris)

1507 (1507)

Monstre original en parchemin, de 39 Hommes d'Armes et 59 Archiers des ordonnances du Roy, commandés par M^{re} Hostore pour la garde et sûreté de la ville et chastel de Boulogne, dans laquelle est repris Lambert du Tertre, comme Homme d'Armes
(l'original est chez M^{re} Fabre).

1509

Rôle de la monstre et revue faite à Boulogne le 19 Septembre 1509, de 30 Hommes d'Armes et 60 Archiers des ordonnances du Roy, faisant 30 lances sous la charge et conduite de lui sa personne, y compris pour le quartier d'Arul, Mai et Juin derniers, dans laquelle est repris le nom de Lambert du Tertre, Homme d'Armes.

(copie ^{ex 1789} de l'original en parchemin déposé à l'Abbaye de S^t Martin à Paris)

1521

Avieu et dénombrement seroi au Roy par le sire Jacques de Luxembourg - - -

... chevalier de la Toison d'Or, par lequel ¹⁴ et
declare que Lambert du Tertre, écuyer, seigneur
du Tertre, de Boursin, Vicomte de Fienne,
tient de lui 6 nobles fiefs du 29 juillet 1521
1520

Lambert du Tertre
(suite)

Revue faite à Boulogne de la troupe de sire
Jean de Lafayette, seigneur de Pontisault
dans lequel Lambert du Tertre est repris
ainsi que Antoine du Tertre, son frère,
écuyer et Homme d'Armes des ordonnances du Roy
1521

Terrier de la Seigneurie de Fienne n. 17
du 24 juillet 1521 qui dit "Lambert du
Tertre, écuyer, seigneur, tient un fief qui
git à Fienne, Tenne de quene (?) etc.. etc...
1524.

Copie en papier du Testament de Lambert du
Tertre, écuyer, seigneur de ces lieux, par lequel
il reconnaît Gallas du Tertre pour son fils
aîné, de son 1^{er} mariage avec Demoiselle
Jeanne de Harle, du 16 avril 1524 -

Repris dans un état remis par M^o d'Azier,
généalogiste du Roy, qui est dans un car-
ton au Cabinet du Roy, pour les preuves
du généalogiste du Roy, rue Richelieu à
Paris (1787)

~~1558~~ 1553

Sentence en parchemin rendue à la

Gallas du Tertre
fils de Lambert du Tertre
et de demoiselle
Jeanne de Marle
écuyer, 2^e du Tertre,
de Boursin, Neuf-
châtel, Cambronne
Vestrethun -
Vicomte de Fienne
à épousé (1^{er} noces)
demoiselle
Anselinne de Croix
fille de Guillaume
de Croix, écuyer,
Seigneur de Zuesticy
(ou Zuestiq) - et de
demoiselle Angoule
de Pontchâtel
dont est issu
1^o Jacqueline du Tertre
alliée en 1^{er} noces
à Philippe d'aigneville
Seigneur de Herclain
dont Anne d'aigneville
en 2^e noces à
Charles de Wuawrans
écuyer 2^e de Sequere
2^o Michèle du Tertre
27

l'enchâssée de Boulogne du 5 Mars 1553¹⁰
entre Antoine du Tertre, demandeur, pour
son quint de la Vicomté de Fienne et
autres fiefs situés à Hardingham -
et Gallas du Tertre, écuyer, seigneur des-
dits lieux, son frère aîné, provenant de
la succession de Lambert du Tertre, leur
père (j'ai ce titre)

1559

Transaction entre Antoine, fils puîné de
Lambert du Tertre et demoiselle Jacqueline
du Tertre, la femme de H² de Wuawrans
du ... 1559 (j'ai ce titre)

1521

Registre ou Terrier des fiefs et robes Tenes-
ments dépendant de la Terre et Seigneurie
de Fienne en Boulonnais, dans laquelle ledit
Gallas du Tertre est repris comme écuyer,
Vicomte de Fienne, de l'année 1521 -

1523

Testament de Lambert du Tertre par
lequel il reconnaît Gallas du Tertre, son
fils aîné, pour son principal héritier du
16 Août 1523

(Rapporté dans la sentence arbitrale du 21
Mars 1578, citée par H² d'Hozer dans son
mémoire manuscrit remis au Cabinet des
Papiers à la Bibliothèque du Roy, rue de
Richelieu à Paris)

Gallas du Tertre

(suite)

a épousé en 2^e nos
dameiselle

Marie Regnaut

fille de Regnaut

écuyer.

dont sont issus

1^o Jean du Tertre

(v. ci après)

2^o Antoine du Tertre

3^o Marguerite du Tertre

alliée à

Pierre Roger

écuyer, Seigneur

de S^t Germain le

Ballenard.

Contrat de vente en parchemin fait par
Jacques du Tertre, fils puiné de Lambert
du Tertre et de Jeanne de Harle, en présence
de Gallas du Tertre, son frère, au profit
de Jean Cochet - passé par Buy Blondin et
Antoine Dauvergne, notaires à Boulogne du 15 Mars 1524
(signé dans les replis - Hagnier)

1525

Constitution de rente faite par Gallas du
Tertre au profit de Pierre de Wuaurans du
29 Juillet 1525

(reprise en la sentence arbitrale du 21 Mars 1528)

1526

Contrat et Constitution, fait par ledit Jacques
du Tertre au profit dudit Cochet le 21 Juin 1526
(en parchemin - signé sur le repli Hagnier)

1526

Contrat de mariage de M^{re} Gallas du Tertre,
... etc ... accompagné de M^{re} Jacques du Tertre
son frère, avec dameiselle Emeline de
Croix, fille de M^{re} Builhaume de Croix, seigneur
de Zuvesting ou Zuverstocq, et dameiselle Angoile
de Pont-Chastel du 9 Juillet 1526 -

(signé Bietin et scellé sur double en cire rouge)

L'expédition dudit ~~1527~~ contrat du 10 Octobre 1690, se
trouve chez M^{re} la Comtesse de Wuaurans à Paris)

(Je l'ai vu en 1791) -

1527

17

Contrat de constitution de rente fait par
Jacques du Tertre du 20 Septembre 1527

1532

Avoue et denombrement seroit au Roy par
M^{re} la Comtesse de Luxembourg à cause de sa
Tere et Seigneurie de Fiennes, dans lequel il
est dit que Callas du Tertre, écuyer, sg^e
du Tertre, de Boursin et autres lieux, tenait
en fief et toute Seigneurie, le fief et seigneurie
de Vuestrethun, siant en la paroisse de
Leulinghem, mouvant de Guisne, ainsi que
dans les paroisses de Bazenghem et de
Haudembert à liuy échus par le trespas de
Damoiselle Marguerite de Bernueil, sa
grand-mère, un autre fief situé au village
d' Haudembert qui lui vient de sire Nicols
de Harles, son beau-père, un autre audit
Fiennes, mouvant aussi dudit fief de Guisne,
un autre à Hardingham au même lieu,
un autre à Boursin tenu par Tassin de
St George, un autre au même lieu.

Item la Vicomté de Fiennes.

ledit avoue en date de 1532. se trouve chy
le Comte de Béthune à Souverain Houlier en
Boulonnais à cause de sa Tere de Vuimelle

1550

Procès verbal de sa redaction à la Coutume du
Boulonnais dans lequel Callas du Tertre, écuyer

Callas du Tertre
(suite)

seigneur du Tertre ---- fait en 1550 18

1552

Lettre de Convocation pour l'Assemblée de
Convocation de l'Arrière-Ban de la Noblesse
des Boulonnais de 1552

~~1552~~ 1552

Callas du Tertre
(suite)

Acte de l'élévation de mariage donné par
Sieur Pierre de laire, prêtre, curé, propriétaire de
l'église paroissiale de Boursin, délégué le
2 avril 1969 par lequel il déclare qu'il a épousé
en Sainte Eglise dudit Boursin, Messire Callas
du Tertre et demoiselle Marie Regnaud, le
2 avril 1552 -

1553

Sentence en parchemin du 5 Mars 1553 -

(rapporté et avant à l'article de Lambert (p. 14-15))

1559

Contrat de mariage de Philippe d'aigneville,
escuyer, Seigneur de Herselaine avec
Jacqueline du Tertre, fille de Callas du Tertre
dans lequel est repris Lambert du Tertre
son grand-père - passé à Boulogne le 27/9/1553
(La copie en 1789, se trouve chez M^{me} de Wuaurans
et M^{me} du Fayet)

1559

Transaction passée entre Antoine du Tertre,
fils puîné de Lambert du Tertre et demoiselle
Jacqueline du Tertre, dame de Wuaurans de 1559
par devant Jacques de Thimbronne collationnée

1559

Jean du Tertre
écuyer, fils et héritier
en partie de
Gallas du Tertre
et de Damoiselle
Marie Regnault
+ 1590
allié en 1582

Sentence rendue en la Sénéchaussée de
Boulogne le 14 Novembre 1559 qui adjuge à
Damoiselle Marie Regnault, veuve de Gallas
du Tertre, le tiers de son domaine, à prendre
sur tous les biens de feu son mary, échus
à ladite Jacqueline du Tertre de son premier
mariage avec Demoiselle Anseline de Croix ...
(feuillets 64 et 65 des registres de la sénéchaussée
de Boulogne)

à Marguerite de
Mesghem -

filles de Louis de
Mesghem, écuyer
Seigneur du Beaucq
et de Demoiselle
Marie de Longfosse
Dame de la Calle
et de Masure

1561

Transaction en parchemin passée le 3 Février 1561
entre le dit Antoine du Tertre et ladite dame
de Wuawrans pour la partie de son quint
dans les biens délaissés par Lambert du Tertre
son père ...
Fevrier 1561

(elle s'est remariée
à Antoine de

'passé' à Boulogne par devant Brissart et
Dubois, signé sur le repli Hagner

S^r Martin écuyer
Seigneur du Trait
+ 1623

1573

Testament en parchemin de François du Tertre
Chanoine à la cathédrale de Boulogne puis curé
de S^r Pierre aux boeufs à Paris, fils de Lambert
du Tertre et de Marie de Fertin du 29/2/1573
par lequel il lègue à Dame Marie Regnault
veuve de feu Gallas du Tertre, son père -
à Anne d'Aigneville sa petite nièce
à Jean du Tertre, son neveu, fils d'Antoine
à Jean du Tertre, son neveu, fils de Gallas

dont sont issus
entre 1582 et 1590

19 Eedras du Tertre
cy après rapporté p.

2^e Jean du Tertre
Seigneur de Hou

Houtgarden
héritier de du rudi François

et héritier en partie de Ballas du Tertre, ²¹

Le

Jean du Tertre
(suite)
et
Marguerite de Mesghem

à François du Tertre, son neveu, fils d'Dutoine²⁰
à Marguerite du Tertre, sa nièce, fille de Ballas
le surplus aux pauvres -

Signé Raoul Bontemps et Philippe Cathereaux,
notaires royaux au Châtelet à Paris

1578

dont sont issus
1° Esdras
2° Jean
3° Haru du Tertre
4° Louis du Tertre

Sentence arbitrale rendue entre Jean du Tertre, seigneur desdits lieux, fils et héritier de Ballas du Tertre et Charles de Wuaurans écuyer, seigneur de Fesquerre comme mari de demoiselle Jacqueline du Tertre, fille dudit Ballas, concernant les difficultés provenues entre eux par l'héritage de Lambert du Tertre leur grand-père commun...

fait à Montreuil s mer le 10 Mars 1578
signé Lejat, Guillaume d'Ethace, Henry Havel,
Buy Disque, Celot Souit

1577

Arrêt en parchemin du Parlement de Paris
du 12 Janvier 1577

entre Jean du Tertre, écuyer, seigneur desdits lieux et Charles de Wuaurans comme mary de Jacqueline du Tertre, qui adjuge à Jean du Tertre, son dem.-frère, les parties de biens qui devaient lui revenir de l'héritage de feu Ballas, leur père

1578

Sentence arbitrale rendue entre Jean du Tertre, seigneur desdits lieux, fils

Jean du Tertre
(suite)

et héritier en partie de Ballas du Tertre,²¹
et de Demoiselle Marie Bequault..
et Charles de Wuawrans, écuyer, seigneur
de Lesqueere, comme mary de Demoiselle
Jacqueline du Tertre, fille dudit Ballois,
concernant les différents parvenus entre eux
pour l'héritage de Lambert du Tertre, leur
grand-père commun.

Passé à Montreuil sur mer le 10 Mars 1578
signé adpet - Bulbaume d'Atkar, Henry Haret
Guy Disque, Belot Drint - par minute originale
sur papier -

Déclaration et devoir rendu par votre sentence.
Monsieur le Sénéchal du Boulonnais....
Damoiselle Jeanne Disque, dame du Hernil
ayant droit de Charles de Wuawrans, mary
et bail de Demoiselle Philippotte de la Roque,
sa femme - lequel a été condamné entre
les mains de Jean du Tertre, écuyer
seigneur de Boursin, la somme de

le 19 Mars 1558

1579

Donation faite par Jean Vigreux à Jean
du Tertre, écuyer, pour immeubles.

fait à Boursin le 1579

1581

Contrat en parchemin d'acquisition faite
par Noble Homme Jean du Tertre, écuyer
seigneur desdits lieux, d'une partie de biens

Jean du Tertre
(suite)

... relevant de l'Abbaye de Licque en ^{ce}
Boulonnais du 4 Novembre 1581

par devant Antoine Chinot, écuyer, seigneur
du Val, lieutenant général à Boulogne.

1582

Secret de Nantissement en parchemin accordé
à Jean du Tertre, écuyer, seigneur de Bourcin,
par Antoine d'Estree, chevalier des ordres du
Roy, conseiller d'Etat, capitaine d'une compagnie
de 50 Hommes d'Armes des ordonnances,
premier Baron, Sineschal et Gouverneur du
Boulonnais 15 Février 1582.

1582

Contrat de mariage de Jean du Tertre,
écuyer, seigneur du Tertre, de Bourcin et autres
lieux - avec Damoiselle Marguerite de
Mesghem, accompagnée de Louis de Mesghem
écuyer, seigneur du Breucq et de Damoiselle
Marie de Longfossé, dame de la Salle
et de Hazire, ses père et mère

passé à Desvrenne en Boulonnais, par devant
Jean Fourcroij et Louis Saverdoing, notaires
royaux le 3 Juillet 1582

1583

Reconnaissance de Jean du Tertre, écuyer
seigneur desdits lieux, donné à H^{es} les Com-
missaires du Roy, pour la confection du pa-
pier Terrier de la ville de Calais et pays
reconquis du 27 Aout 1583

1586

43

Quittance de relief payée par Jean du Tertre
écuyer, seigneur des dits lieux, pour un fief
et noble Tenement qu'il Tenait de la Baronnie
de Belbrunne du 9 Juin 1586

signé Brigny -

Qu 1586

Jean du Tertre
(suite)

Quittance du receveur de la Baronnie de
Bellebrunne pour le droit seigneurial de
3 mesures de prés que Charles de Wuawrans
et Philippotte de la Boque, cèdent à Jean
du Tertre, écuyer, Seigneur du Boursin

signé Flahaut. le 9 Novembre 1586

1587

Contrat d'acquisition (en parchemin) fait par
Jean du Tertre, écuyer, seigneur desdits lieux,
stipulant pour Jean, son fils puiné,
par devant Gabriel Nauvergne et Francois du Bus,
notaires royaux à Boulogne le 21 Avril 1587

1587

Quittance de Droit seigneurial par Adrien de
Fresnois, écuyer, seigneur de Bertamlaire,
Donné à Jean du Tertre, seigneur du Tertre
et de Boursin, pour un noble fief que ledit
Jean du Tertre avait acquis de Charles de
Wuawrans, au nom de Jean du Tertre,
son 2^{ème} fils - signé Fresnois le 4 Décembre 1587

1590

Testament de Jean du Tertre écuyer, seigneur
du Tertre et de Boursin du 8 Avril 1590

Jean du Tertre
(fin)
et Marguerite
de Hesghem

4 Avril 1590 Testament de Jean du Tertre...
reçu dans l'inventaire fait par justice à la
mort de ^{elle} Marguerite de Hesghem, par devant
Vasseur, notaire royal à Harquice, à la requête
des deux du Tertre, fils et principal héritier
dudit Jean du Tertre du dernier Octobre
1591

Transaction passée entre Jacques du Tertre
Seigneur d'Escoeffans le Menil, et
Damoiselle Marguerite de Hesghem, veuve
de Jean du Tertre, écuyer, seigneur de
Boursin - et icelle Dame ayant le gou-
vernement des enfants dudit Jean du Tertre
pour parties de censives - Passé à
Boulogne par devant Guillaume Gramdak
et Gabriel du Brocq, notaires royaux -
signé du Tertre - Marguerite de Hesghem
~~et~~ Gramdak - Gabriel Nauverque
le 23 Janvier 1591

1591
Décharge accordée par le gouvernement
de Boulogne à la veuve de Jean du Tertre
pour l'imposition à laquelle elle avait été
cotisée pour l'Arière-Banc du 7 Mai 1591

1623
Testament de Marguerite de Hesghem
veuve en 1^{er} noces de Messire Jean
du Tertre du 13 Juin 1623 -
en faveur d'Ecdras, son fils aîné

5
00
2
er
an
me
dalle
gne
6
Ecdras
et
querite

Esdras du Tertre
Escuyer, Seigneur
du Tertre, de Boursin
et autres lieux
fils aîné et héritier
de Jean du Tertre
et de D^{lle} du Mesghem

de Jean du Tertre
de Demoiselle Marie du Tertre
de Louis du Tertre
leurs fils et fille
passé pardevant Charles Neuville, notaire
à Boulogne le 30 Juin 1623.
1600

allié en 1608
Damoiselle Adrienne
de la Pasture
fille de Sieur Jean
de la Pasture
écuyer, Baron
de Coursset
et de Damoiselle
Jeanne du Boist

Transaction passée entre Antoine de S^t Martin,
écuyer, Seigneur du Trait - et Marguerite du
Mesghem, sa femme, veuve en 1^{er} noces de
Jean du Tertre, écuyer, Seigneur desdits lieux
et Esdras du Tertre, fils aîné dudit
Jean et de ladite Demoiselle du Mesghem,
et Jean du Tertre, leur fils puîné...
passé à Boulogne devant Scotte et Odart
Parents, notaires royaux le 12 Décembre 1600
1606

dont sont issus
1° Louis du Tertre
(v cy après p.)

Transaction passée entre Jacques du Tertre
Seigneur d'Escoeu//ant et Demoiselle Mar
guerite du Mesghem, veuve de feu Jean
du Tertre, père dudit Esdras qui prouve
la filiation dudit Esdras -
ledit acte passé devant Guillaume Crandalle
et Gabriel Hauvergne, notaires à Boulogne
le 12 Janvier 1606
1608

2° Michel du Tertre
3° Gabriel du Tertre

Us furent assassinés en
sortant de l'église
de Boursin, par Cheval
de Uuaurane -
et leurs corps gisent
dans le chœur de
l'église de Boursin -
leur mère y est aussi
inhumée -

Contrat de Mariage en Parchemin d'Esdra
du Tertre, écuyer, Seigneur du Tertre et
autres lieux, assisté de Damoiselle Marguerite

pour desdits lieux

Esdras du Tertre
(suite)

et
Adrienne de la Pasture

dont sont issus
(suite)

4° Robert du Tertre
(cy après rapporté
n.)

5° Marie du Tertre

6° Suzanne du Tertre

7° Adrienne du Tertre

26
du Hesghem, sa mère, femme en 2^e noc
d'Antoine de St Martin, écuyer, seigneur des
dits lieux, d'Antoine de Hocquigny, écuyer,
seigneur de Hercelaine et du Fay, son cousin,
de Jacques de Levriens, écuyer, seigneur de la
Chapelle, son cousin, de Jean d'Isque
écuyer seigneur de Follinghem, son cou-

sin issu de germain — avec Demoiselle
Adrienne de la Pasture, assistée de
Jeanne du Bois, sa mère, femme en 2^e
noces de François du Blaisel, écuyer, seigneur
desdits lieux, de Michel de la Pasture, écuyer
seigneur Baron de Courset, Norroy, Emvrouques,
la Pasture et Offrethun, son frère, et de
Damoiselle Madeleine de Honchij, sa femme,
et de Demoiselle Anne de la Pasture,
sa (veuve (?)) soeur —

Passé à Désuvern par Boitevin, notaire royal
insinué à Boulogne ^{signé} le 14 Fevrier 1608

1610

Pentence d'hypothèques en parchemin
rendue au profit d'Esdras du Tertre
écuyer, seigneur du Tertre et autres lieux,
par devant Levasseur, Lieutenant général
de la sénéchaussée de Boulogne le 5 Aout 1610

1615

Mise de fait accordée en faveur d'Esdras
du Tertre, écuyer, seigneur desdits lieux

Esdras du Tertre
(suite)

du Tertre et de Boursin en la se.
ne chaussée de Boulogne, par Philippe
de Frémencourt, lieutenant général.
signé Potentier le 20 Octobre 1615-

1628

Lettre de Convocation de la Noblesse
du Boulonnais du 5 ~~Avril~~ Aoust 1628
1628 signée d'Aumont
gouverneur

Procès Verbal des 3 Etats de la province
du Boulonnais du 5 Décembre 1628
par lequel Esdras du Tertre est nom-
mé député à la Cour par le corps
de la Noblesse pour les affaires de
la Province.

1649

Louis du Tertre
chevalier, seigneur
desdits lieux, de
Beauval, Cambucque
Colhaut, Barisel,
Capitaine Major
depuis Maître de Camp
de Cavalerie
fils aîné et prin-
cipal héritier de
Messire Esdras du
Tertre

allié à

Contrat en parchemin de Louis du Tertre
chevalier, seigneur du Tertre et de Boursin
de Beauval, Cambucque, Colhaut, Barisol, etc..
principal héritier d'Esdras du Tertre et de
Damoiselle Adrienne de la Pasture,
assisté de Messire Jacques de la Pasture
escuier, seigneur d'Offrethun, son cousin
germain, et de Damoiselle Anne de la
Pasture, veuve de M^r Girault de Fesseroist
escuier, seigneur de Berthembois, sa cousine
avec Damoiselle Marie de Honchié
assisté de Messire Antoine de Honchié
seigneur de S^t Martin, Norroij, Carron

Louis du Tertre

allie en 1649 à
Damoiselle Marie
de Monchij,
fille de Messire
Antoine de Monchij
chevalier, seigneur
de S^t Martin, Norroy,
Caron, Mont de Bournon
ville et autres lieux
et de Charlotte de
Brouilly
dont sont issus

1^o Antoine du Tertre

Leij après p.

2^o Esdras du Tertre

3^o Nicolas du Tertre
Chanoine à Luzarche

4^o François du Tertre
Seigneur de Beauval

5^o Louise du Tertre
allie à Louis de Roghe
esquier, seigneur de
Cambremont -

4 suits 6-7-8-9-

Mont de Bournonville, son père, veuf
de defunte Dame Charlotte de Brouilly,
mère de ladite Damoiselle, de Dame
Anne de Calonne femme en 2^{em} nocces
dudit Seigneur de S^t Martin, de
Jean de Monchij, seigneur de Norroy
et de Dame Suzanne le Caron, sa femme,
de Messire Antoine de Monchij chevalier, sei-
gneur du Cassau, frères de ladite Damoiselle,
passé devant Monsigny, notaire royal, à
Desuresne le 17 Septembre 1649
insinué ledit jour au bailliage de
Vièban - signé Bocquillon -

1664

Arret de la Cour des Aides en parchemin
contradictoirement rendu entre Louis du Tertre
défendeur, et le Procureur Général de ladite
Cour, demandeur, qui dit:

" La Cour faisant droit sur l'instance,
a renvoyé et renvoie ledit Louis du Tertre,
de l'assignation à lui donnée, à la requête
dudit Procureur Général pour suite et di-
ligence de Thomas Brousseau - Ce faisant
l'a déclaré et déclare Noble, et issu de
noble et ancienne race et lignée, pour
jouir par lui et sa postérité née ou à
naître en loyal et légitime mariage, des
privileges attribués ... etc ... etc ...

Louis du Tertre

Marie de Honchy
sont issus (suite
6° Geneviève du Tertre

allée à Charles de Campagne
escuyer, sg^r du Trait

7° Marie du Tertre
alliée à Pierre Le Charpentier
escuyer, sg^r de Lonchamp

8° Anne du Tertre

9° Charlotte du Tertre

rendu et prononcé
1697

le 28 Avril 1664

29

Des charge de la recherche des traitants, et
Certificat de Noblesse accordé à Louis du Tertre
seigneur de Beauval, par Hieronyme Bignon,
Conseiller intendant de Picardie et Boulon-
nais - Signé Bignon du 20 Décembre 1697

Cet arrêt est consigné dans le Grand
Nobiliaire de Picardie, déposé en l'abbaye
S^r Faron à Meaux -
dont copie conforme -

Antoine du Tertre
chevalier, seigneur de
Beauval, La Harcq, la
Vienne, Colhaut, Barisel
H^e de Bournouville, Ca-
vron, Etoquette, Cam-
brucque -

Capitaine des Gardes
de son altesse H^e l'Electeur
de Cologne -

Fils aîné et principal
héritier de Louis du Tertre

et de dame Marie
de Honchy

allé en 1686 à

1686

Contrat de Mariage en parchemin, de Messire
Antoine du Tertre, chevalier, seigneur de Beauval,
La Harcq, la Vienne, Colhaut, Cambucque, Barisel
Etoquette, Cavron, Mont de Bournouville, le Désert
et autres lieux - Capitaine des Gardes de
Monseigneur l'Electeur de Cologne, fils aîné
et principal héritier de Messire Louis du Tertre,
chevalier, seigneur desdits lieux, et de Dame de
Honchy, - assisté de Messire Pierre de
Mailly, chevalier, seigneur de GenThy, au nom
et comme porteur de procurations des sieur
et Dame du Tertre ses père et mère -
de Messire Robert du Tertre chevalier -
sg^r de Colhaut, Capitaine et Major de Cavalerie
au Régiment de Montclair, son oncle -
de Messire Jean de Honchy, chevalier -

Histoire du Tertre

allié en 1686 à

1° Damoselle Jacqueline
du Tertre

fille et héritière
de Messire Ambrose du
Tertre, chevalier, sg² de
Laire .. etc .. etc

Colonel du Régiment
de Schülembert
après rapport p.

dont sont issus

1° Augustin du Tertre
cy après p.

2° Marie du Tertre
alliée à Messire Charlot Henry
des Lions, chevalier
seigneur de Thévillie

(dont 1 fille morte sp.)

3° Antoine du Tertre

4° Ambrose du Tertre

5° Jacqueline du Tertre
allée à Anne-François
de Guiselaen, chevalier
sg² de l'Espinois,
Fromesant, Etaple.

--- seigneur de Norroy, son oncle, de Messire⁵⁰
Jean-Baptiste de Monchy, chevalier, seigneur de
Harquin, de H^t Caveel, Baron de Sempis - H^{te} de
Camp, Brigadier des Armées du Roy, etc .. etc - son
cousin -

avec Damoselle Jacqueline du Tertre, Dame
du Haisnil, Eccouffans, Laire, Poiller, Helle, La
Motte, Louvigny et autres lieux, fille et unique
héritière de Messire Ambrose du Tertre, chevalier,
seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel
du Régiment de Schülembert, et de
Damoselle Bonne de Cavrel, sa mère et mère,
assistée de Dame de Buscat, veuve de Messire
Antoine de Rocquigny, chevalier, seigneur de
Parcheuse, son cousin issu de germain,
--- passé devant Debrèque et le Roy, notaires
royaux à Montreuil -

Insinué à Boulogne le 9 Février 1686

à Etaple le 20 Février 1686

à Nesurême le 30 Mai 1686

à Alondefort le 5 Juillet 1686 -

1693 -

Transaction entre Messire Antoine du Tertre
chevalier, seigneur desdits lieux, fils aîné et prin-
cipal héritier de H^t Louis du Tertre et de Dame
Marie de Monchy - et Esdras du Tertre
chevalier, seigneur de Rond, son frère, et de dames
Louise-Marie du Tertre, Anne du Tertre et
Geneviève du Tertre, ses frères et soeurs, comme

Antoine du Tertre
(suite)

--- légataires de Messire Robert du Tertre
chevalier, seigneur de Colhaut, leur oncle ---

○ et Dame Jacqueline
du Tertre
dont sont issus
(suite)

passé par devant Lattaignant, notaire royal à
Boulogne sur Mer le 16 Mai 1693
1698

5° Claude du Tertre
chevalier, seigneur
de Rouvigny -
Housquetaire de la
Garde du Roi
mort sans alliance

Brevet en parchemin qui constate que la maison
du Tertre a toujours porté pour armes :
"Fond d'argent, à trois aigles éployés de queue
becqués et membres d'azur, posés deux et un -
Pour supports deux perroquets - Pour cimier
un vol éployé de queue -"
signé d'Hozier, conseiller du Roi - Garde
de l'Armorial général de France -

7° Philippe du Tertre
cy après p.

en date du 8 Août 1698 -
1699

8° Timoleon du Tertre
cy après p.

Sentence en parchemin rendue en la Séné
chaussée de Boulogne, entre Messire Louis du
Tertre et Dame Marie de Monchy - et Antoine
du Tertre, leur fils aîné --- du 4 Juin 1699
1705

9° Marie Thérèse du
alliée à Messire

Adrien de Cignand
écuyer, seigneur de Thu
beauville et en l'année
Messire de Hailly, chev.
seigneur de Renty et La Vaux
mort sp.

Arrêt de Noblesse rendu par M^e de Bernage,
Intendant de la Généralité d'Amiens,
en faveur d'Ambroise du Tertre, chevalier
seigneur d'Ecœuffant, père de Dame Jacque
line du Tertre et femme dudit Antoine
du Tertre qui dit que "le Seigneur
de Rousseville, Procureur du Roi, ait à
faire note dans son Catalogue des Nobles

10° Jean Jacques du
Tertre
cy après p.

32

Augustin du Tertre de la Province de Picardie, de la noble
 et illustre famille du Tertre
 en date du 24 Décembre 1715
 1687

1687 -
 1687 -
 Chevalier - seigneur de
 (v. c. contre)
 L'un des cent chevaux
 légers du Roy, fit toutes
 les guerres de Louis XIV
 fut blessé aux deux batailles
 de Malplapuet et Humilly
 Filz aîné de Messire
 Antoine du Tertre
 et de Dame Jacqueline
 du Tertre
 allié en 1719 à
 Damoiselle Marie Antoinette
 Alexandrine de Créquy
 Dame de Beaufosse,
 fille aînée de
 Messire Henry Alexandre
 de Créquy, chevalier
 Marquis de Hesmont et
 et de Dame Charlotte de
 Hannaye. Dame
 de Beaufosse, Lacour
 et autres lieux
 dont sont issus

Extrait de Baptême d'Augustin du Tertre
 du 4 Septembre 1687
 1719
 Contrat de mariage de Messire Augustin du
Tertre, chevalier, seigneur de Laire, Poiller
 Cormont en partie, Niel, La Motte, Etoquette
 Colhaut, Cambicq, Barisel, Caron, Mont de
 Bournonville et autres lieux, fils aîné et
 principal héritier de Messire Antoine du Tertre
 chevalier, seigneur desdits lieux, et de Dame
Jacqueline du Tertre, Dame d'Escauffant,
 et autres lieux - L'un des Cent Cheval-légers
 de la Garde du Roy - assisté de ladite Dame
 avec sa mère -
 avec Damoiselle Marie Antoinette Alexandrine
 de Créquy, Dame de Beaufosse, Lacour, Campy,
 les Fouraux et autres lieux, fille aînée de
 Haut et Puissant Seigneur Messire Henry
 Alexandre de Créquy - chevalier - Marquis de
 Hesmont, Baron de Berniculle, Seigneur de
 Vuirquenghen, Vicomte de Rue, Outre, Campy,
 Machiel et autres lieux - et de Haute et
 Puissante Dame Marie Charlotte de Hannaye,
 assisté de ladite Dame, sa mère -
 Dame de Beaufosse

Augustin du Tertre
et
Alexandrine de Créquy
alliés en 1719
dont sont issus

1° Robert Augustin du Tertre
Capitaine de Cavalerie
au R^e du Royal-Bouillon
mort sans alliance
le 24 Juillet 1749

2° Marc Antoine Augustin du Tertre
Docteur en Sorbonne
Chanoine au chapitre
de la cathédrale de Boulogne
mort le 6 Octobre 1765

3° Louis Alexandre du Tertre
v. cy après

4° François Alexandre du Tertre
Premier page du Roy
à la petite écurie en 1750
puis Capitaine de
Cavalerie au R^e
de Royal Lorraine
Tué à la Bataille de
Cresselt en 1758
sans alliance.

de Haut et Puissant Seigneur Messire
Louis-Marie de Créquy, chevalier, Marquis de
Hesmond et autres lieux, son frère -
de Messire Robert de Créquy, chevalier de l'ordre
de S^t Jean de Jérusalem, son frère -
de Très Haut et Très Puissant Seigneur
Marcq - René Le Voyer de Paulmy d'Argenson,
Garde des Sceaux de France, son cousin paternel -
d' Illustrissime et Reverendissime Seigneur
François Lefevre de Caumartin, évêque de
de Vannes, son oncle paternel -
de frère Lefevre de Caumartin, chevalier
de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, Comman
deur de Chantecaille et de Vualpont, son
oncle paternel -
de Haut et Puissant Seigneur Louis Hurbain
Lefevre de Caumartin, chevalier, Seigneur
de Caumartin, Marquis de S^t Ange, Comte
de Horel - Conseiller d'Etat, cousin paternel
de Haut et Puissant Seigneur Messire Louis
François Lefevre de Caumartin, chevalier,
seigneur de Boisimes, Conseiller du Roy,
Maître des Requetes ordinaires en son hotel
cousin paternel
de Messire Victor Augustin Lefevre de Cau
martin, chevalier, seigneur d'Argouge -
chevalier de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem,
cousin paternel -

Augustin du Tertre
et

Alexandre de Créquy
(fin)

³⁴
de Frère Henry Perrot de S^t Didier, chevalier
de l'Ordre de S^t Jean de Jérusalem. Com-
mandeur de Viller au Liège. cousin paternel -
de Haut et Puissant Seigneur Louis Vincent
de Belloy, chevalier, seigneur de Frameries
cousin paternel -

- de Haut et Puissant Seigneur Guillaume
Alexandre de Vieuxpont, Marquis de Vieuxpont
Lieutenant-général des Armées du Roy, cousin
paternel -

- de Haut et Puissant Seigneur François Leonard
de Créquy - Sieur et Comte de Canape, d'Ouvries
et autres lieux - Maître de Camp de Cavalerie
son cousin -

- de Messire Antoine Augustin de Hannaije
chevalier, seigneur de Etc Camp tallij et autres
lieux, son oncle maternel -

passé devant Lacomme, notaire, Cornuel et Lion
à Heddin le 8 Mai 1719

1750

Certificat de M^{re} d'Hoziar, Généalogiste de France
pour la preuve de François Alexandre
du Tertre, leur fils, reçu page du Roy
à la petite écurie du 27 Juin 1750

Louis Alexandre Vicomte du Tertre, chevalier, Vicomte en partie
 des mêmes lieux - Seigneur de Lacre, Roilers, d'une
 partie du village de Cormont, Nielle, La Hotte,
 Beaufoissé, Etoquette, les Fouraux, La Cluse,
 Colhaut, Barisel, Caubricq, Franc-alleux, la court
 et autres lieux - d'une partie de Bourzin -
 Cy devant Cornette de Cavalerie au Régiment
 du Royal - Roussillon par brevet du Roy
 du 27 Juillet 1745 -
 Capitaine par commission du Roy
 du 1^{er} Mai 1757
 Major par brevet du Roy du 6 Juin 1758

allié en 1^{eres} noces à

Marie Agathe du Tertre, fille de Timoléon du Tertre
 chevalier, seigneur d'Escouffant etc etc
 et de Marie Catherine Chartonnet, fille de
 Joseph Chartonnet, écuyer -

Sans Postérité

allié en 2^{eme} noces à

Damoiselle Andrie Françoise Maximilienne de Fléchin
 Dame d'Ignancourt, petit Berlincourt et
 autres lieux - nie Comtesse du S^t Empire
 fille de Messire Joseph Hyppolite Alexandre
 de Fléchin, chevalier, Seigneur, Marquis
 de Wamin etc.. né Comte du S^t Empire
 et de dame Henriette Marie de Honchy, Dame
 de Talmont, Ignancourt, Givency .. etc .. etc ..

Les Louis Alexandre du Tertre et Andrée de Flecken 26
sont ISSUS

1° Alexandre Maximilien du Tertre

né à Montreuil s. Mer le 24 Février 1774

2° Charles Henry du Tertre

né à Montreuil sur Mer le 20 Février 1775

3° Charles Emmanuel^x du Tertre

^x Maximilien -

né à Montreuil sur Mer le 29 Juillet 1776

Chevalier de Malte

4° Marie Flavie Théodore du Tertre

née à Montreuil sur Mer le 30 Juillet 1778 -

Ici se termine le cahier de Louise du Tertre
fille d'Alexandre du Tertre -

Annexe -

Pres dans le Catalogue des Gentilshommes
d'Artois, Flandre et Hainaut et de Picardie
ayant pris part ou envoyé leur procuration aux
Assemblées de la Noblesse pour l'Élection des
Députés aux États Généraux de 1789

Sénéchaussée du Boulonnais

Procès Verbal de l'Assemblée des 3 Ordres - 16 Mars 1789

Louis Alexandre Dutertre à cause de ses seigneuries de Laures
et Cormont en partie.

Dame Marie-Catherine Chartonnet, Veuve de M^r Timoleon du
tertre de Nielles, à cause de sa seigneurie de Preuelles -

Antoine-Marie Dutertre, Chevalier de S^t Louis, commissaire
des guerres de la Division de Picardie -

Baillage de Montreuil sur Mer

Louis Alexandre Duterte Sq² du fief de Caoron au Boninque

Marie Antoine Duterte Chevalier de S^r Louis -